

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 MARS 2009**

**Délibération  
n° 2009.03.071**

**Reconstitution de  
l'offre ORU :  
participation à la SA  
le Foyer pour la  
réalisation de 10  
logements locatifs  
PLUS - opération "les  
Beauvais" sur la  
commune de La  
Couronne**

**LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2009**

**Secrétaire de séance** : Simon DEFORGE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Eric DANCHE, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Xavier Gaignerot, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

**Ont donné pouvoir** :

Véronique DAVY à Rachid RAHMANI, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à François ELIE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

**Excusé(s)** :

Alain PIAUD

**Excusé(s) représenté(s)** :

Nicolas BALEYNAUD par Xavier Gaignerot, André BONICHON par Eric DANCHE, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Françoise LAMANT par Gérard DESAPHY

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / HABITAT
-------------------------------------

Rapporteur : <b>Monsieur BESSE</b>
------------------------------------

<b>RECONSTITUTION DE L'OFFRE ORU : PARTICIPATION A LA SA LE FOYER POUR LA REALISATION DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS PLUS - OPERATION "LES BEAUVAIS" SUR LA COMMUNE DE LA COURONNE</b>
--

La ComAGA intervient en faveur de la production des logements locatifs publics de type PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt locatif aidé d'intégration) sur son territoire.

Le règlement de participation de la ComAGA adopté par délibération n° 31 du 2 février 2006 modifiée, détermine une participation financière à hauteur de 4 000 € par logement PLUS ou PLAI produit, répartis en 70% à l'acquéreur du foncier ou du bâti existant pour l'acquisition - viabilisation, et 30% à l'opérateur HLM ou la commune pour la réalisation proprement dite des logements.

La SA Le Foyer sollicite la ComAGA pour participer financièrement à son projet de production de 26 logements publics PLUS sur le site dénommé « Les Beauvais » à La Couronne pour la reconstitution de l'offre des logements démolis dans le cadre des ORU et dans le cadre de la production nouvelle « Plan de Cohésion Sociale » (PCS). Toutefois, 10 de ces 26 logements seront affectés à la reconstitution de l'offre ORU.

S'agissant de vente en état futur d'achèvement (VEFA) , il est proposé d'attribuer à la SA Le Foyer 100 % de la participation, soit 40 000 € calculés comme suit : 10 PLUS x 4 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 25 février 2009,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une participation de 40 000 € à La SA Le Foyer pour la réalisation de 10 logements conventionnés PLUS dans le cadre de l'opération « Les Beauvais » à La Couronne.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention.

**D'INSCRIRE** la dépense au budget principal 2009 – article 2042 sous-fonction 70 APCP n° 6 pour les opérations liées à l'ORU.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
------------------------------	--

<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>	<b>Affiché le :</b>
---	---------------------

<b>01 avril 2009</b>	<b>01 avril 2009</b>
----------------------	----------------------